

## Marie Moret à Adèle Augustine Brullé, 24 mai 1886

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Adèle Augustine Brullé, 24 mai 1886, 1886-05-24

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44477>

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation2 p. (260r, 261v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 mai 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)

Lieu de destination 4, rue du Lac, Saint-Mandé (Val-de-Marne)

# Description

RésuméMarie Moret partage les inquiétudes de son amie sur la santé de M. Brullé et recommande à Mme Brullé de s'appuyer sur sa sœur, veuve, et son neveu ; demande de ses nouvelles.

## Mots-clés

[Amitié, Santé](#)

Personnes citées[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Guise Familistère  
24 mai 1886

Ma bien chère Amie,

J'ai reçue en son temps  
votre lettre du 29 avril  
et je m'associe du fond  
du cœur aux inquiétudes  
que vous mi' exprimez  
en parlant de la santé  
de M. Brûlé et des diffi-  
cultés que peut receler  
l'avenir.

Il ne faut pas perdre  
de vue, ma chère Amie,

que nous avons une sœur,  
un neveu, dont l'affection  
nous est acquise et  
s'exercerait naturellement  
d'autant plus que vous  
en auriez le plus besoin.

Notre sœur étant  
veuve et maîtresse d'elle-  
même et libre, en consé-  
quence, d'arranger sa vie  
de façon à vous seconder  
dans la mesure où cela  
deviendrait nécessaire.

Cambien, si vous n'avez  
pas cette précieuse parenté,  
je la souhaiterais pour  
vous !

Quant à moi, je suis  
impuissante absolument,  
vous le comprenez, à vous  
secouer en quoi que ce  
soit dans ces questions  
d'arrangements domes-  
tiques ; je ne puis que  
vous envoyer régulière-  
ment ma petite  
lettre mensuelle et  
penser beaucoup à vous.

Dites-moi, je vous  
prie, comment va M.  
Brullé ? comment vous  
vous trouvez vous-même ?

Ti, tout suit sa  
marche normale.

Reverez ma bien  
chère amie, pour nous  
et M. Brullé, les meil-  
leurs souvenirs de mon  
petit monde et croirez  
moi votre toute dévouée  
amie

Marie Moret